
Compte rendu de la réunion RP

Le 6-10-2020

Présentes : Mme BERTHAULT Directrice
Mme VAUZELLE élue CSE

Ordre du jour

Enquête COVID, une deuxième Enquête ?
Déplacement sur les différents pôles et sites de Mme Michon?
Questionnement et inquiétude de professionnels sur la notion de mobilité professionnelle au sein de l'association APSA, cf premier confinement.
Réunion en Visio : développement sur les différents services, pôles ? pour les familles ?
Documents remis aux nouveaux salariés ?

Éléments de réponse

- Des salariés non pas compris l'objet d'une seconde enquête quasi identique à la première initiée par le Pôle Services.
Cette enquête est rediffusée car elle a été modifiée avec des compléments de questions ou des changements de présentation, pour être reprise en analyse statistique au niveau de L'APSA.
Les salariés sont libres de répondre à l'enquête.
- Les salariés n'ont pas compris pourquoi, cette action n'était pas réalisée par la responsable qualité.
Il a été décidé par la direction de l'APSA que Mme Michon serait chargée de cette mission.
- Déplacement et mobilité des salariés en période COVID, comme il a été dit en réunion de CSE et marqué dans les PV, seuls les salariés volontaires seront amenés à travailler sur d'autres établissements pour compléter les équipes.
Uniquement sur la base du volontariat.
- Sur le Pôle Services, il faudra tendre le plus possible vers des réunions en visio-conférence, quand c'est possible en raison de la crise sanitaire.
 - L'intérêt est de limiter les déplacements et donc le risque de contamination des personnes.
Cela permet d'éviter certains déplacements, c'est plus facile pour les professionnels, cela réduit le risque d'accident.
C'est un outil à développer au-delà du confinement, quand c'est possible.
- Nouveaux salariés : un dossier contenant des informations sur le Pôle Services, sur l'APSA est remis aux nouveaux salariés. Il y a également un livret d'accueil et des documents sur les projets en cours et à venir.

Florence Vauzelle
Elue CSE

